

RECRUTEMENT DE SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES

La Ville de Nouméa lance une campagne de recrutement de sapeurs-pompiers volontaires. Les candidats ont jusqu'au vendredi 10 février 2023 pour déposer leur candidature aux tests de recrutement.

DOSSIER DE CANDIDATURE

Les personnes souhaitant participer aux tests de recrutement sont invités à déposer leur CV, une copie de la pièce d'identité (carte ou passeport) et une lettre de motivation **avant le vendredi 10 février 2023 à 11h** au secrétariat de la direction des Services d'Incendie et de Secours de la Ville de Nouméa (51 rue Georges-Clémenceau), du lundi au vendredi de 7h30 à 11h.

Un dossier complet sur le recrutement (tests physiques, documents à fournir en cas de réussite aux tests) est disponible sur place ou en ligne sur noumea.nc : <https://bit.ly/sprecrutement2023>

DÉROULEMENT DU RECRUTEMENT

- **Tests d'aptitude physique**

Des épreuves d'aptitude physique (test de Killy, pompes, tractions, test de souplesse, test de gainage, et test Luc Léger) auront lieu **le 20 et 21 février 2023** à la salle omnisports François-Anewy à 17h.

Le jour de l'épreuve, chaque candidat devra se présenter en tenue de sport, muni de sa pièce d'identité (carte d'identité ou passeport) et d'un certificat médical de non contre-indication aux tests d'aptitude physique de moins de 3 mois.

- **Entretien avec le jury**

Les candidats ayant réussi les épreuves d'aptitude physique participeront à un entretien d'une quinzaine de minutes durant lequel ils présenteront leurs motivations.

Les entretiens auront lieu **le 27 ou 28 février 2023** au Centre de secours Lucien-Parent (51 rue G Clémenceau).

FORMATION DES SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES

Deux sessions de formation d'une durée de trois semaines sont prévues aux dates ci-dessous :

- Du 19 juin au 08 juillet 2023
- Du 17 juillet au 05 août 2023